

25^c.

Journal du Lot

25^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TELEPHONE 31

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. GOUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 70
RÉCLAMES 3 ^e page	2 fr. 75
» 2 ^e page	4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Les incidents du Trocadéro et de Bordeaux. — La campagne contre le crédit de la France. — Les déclarations du chancelier Brüning.

La semaine dernière des groupements pacifistes avaient organisé au Trocadéro une grande réunion à laquelle prenaient part des personnalités internationales parmi lesquelles MM. Herriot et Painlevé. Des bandes nationalistes les empêchèrent de parler.

Quelques jours après, MM. Taittinger, Ybarnégary et de Kérilis avaient organisé à Bordeaux une grande réunion nationaliste. Les anciens combattants pacifistes les empêchèrent de parler.

Provocation ! Représailles !

Comme il serait facile d'écrire là-dessus l'article traditionnel balançant à doses soignées mœurs et cloque et le blâme, puis s'achevant par un couplet plus ou moins bien venu sur les inconvénients pour tous de ne pas respecter la liberté de chacun. On a beau l'avoir fait très souvent cet article-là, il est toujours bon et il a toujours raison.

Seulement, à l'heure où nous sommes, le mieux n'est-il pas de ne pas prendre au tragique ces menus incidents d'une vie publique qu'aucun désordre sérieux n'a encore troublé. Le spectacle du monde nous offre bien d'autres sujets de préoccupations...

Le public français a ses nerfs ! Voilà une grande affaire ! Il les passe comme il peut et sur qui se trouve à sa portée ! Bien sûr, ce n'est jamais sur les vrais responsables ! Mais ça, vous savez, c'est l'histoire de tous les pays et de tous les temps !

Alors, de quoi irions-nous nous indigner ? De même, on a beaucoup récriminé ces jours derniers parce que le gouvernement n'avait pas officiellement protesté contre des bruits inquiétants capables de semer la panique financière. Comme on n'a pas réussi à compromettre le crédit de la France en des entreprises où tant d'autres ont laissé plus que des plumes, on s'efforçait de l'atteindre en le ruinant dans son fondement : la confiance des Français.

Et de nos confrères protestent. M. Pierre Laval, ou à son défaut le ministre des finances, aurait dû prononcer les paroles nécessaires pour « relever le moral du public ». Je cueille cette expression dans l'article d'un journal nationaliste où l'on emploie 365 jours de l'année à démontrer que tout est perdu et que la France abandonnée, trahie, livrée à ses ennemis, va inévitablement s'abîmer dans la catastrophe finale.

Mais je ne vois pas que le moral de la nation ait besoin d'être « relevé ». Jusque-là il ne donne aucun signe de défaillance.

Que le gouvernement fasse mettre à l'ombre les responsables de cette campagne s'il les connaît ! C'est très bien. Mais qu'il prenne la peine, du haut de la tribune, de donner à ces mensonges le formidable retentissement d'un démenti !... Ça, c'est peut-être moins urgent.

C'est à partir de ce moment-là que le public commencerait à prendre cette campagne au sérieux ! On n'en peut pas dire autant de la campagne que les Hitlériens mènent en Allemagne et en Europe. Celle-là avait vraiment besoin d'être remise au point. Et le chancelier Brüning l'a si bien senti qu'il vient de prononcer un grand discours tout exprès. Il y a dit entre autres choses nécessaires, celle-ci qui était indispensable :

« Il n'y a pas d'autre pouvoir prévu par la Constitution que celui du Président et du gouvernement du Reich. Le gouvernement luttera avec une sévérité impitoyable et s'il le faut en recourant à des mesures d'exception contre tous ceux qui, profitant d'heures de dépression nerveuse des masses, s'opposeraient à l'exercice du seul pouvoir prévu par la constitution. »

On pouvait depuis quelque temps se demander qui gouvernait l'Allemagne et si M. Brüning n'avait pas, par avance, substitué à son autorité celle du chef des nationalistes. La stupeur fut à son comble quand on

vit celui-ci envoyer des « ambassadeurs » en Angleterre, en Italie, et faire à la presse étrangère l'exposé du programme qu'il compte appliquer.

Les déclarations du chancelier s'imposaient donc et, maintenant, ce sont des actes qu'on attend. Il les a promis. Il les a annoncés en ajoutant qu'il n'hésiterait pas à recourir à « tous les moyens que la Constitution met à sa disposition » pour s'opposer aux entreprises de ceux qui tentent de « partager le peuple Allemand en deux camps ». Allant plus loin, il a fait déclarer que, même s'il était renversé par le Parlement, il ne s'en irait pas et qu'il dissoudrait le Reichstag.

Va-t-on vraiment lutter contre les chambardements nationalistes qui n'ont jamais rencontré en Allemagne d'adversaires sérieux ?

Nous le souhaitons. Et cela pourrait peut-être changer bien des choses.

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT

Le Droit de Vivre

Nous avons trouvé, dans le « *Matin* » du 5 novembre, et sous une signature éminente, un article étonnant : *M le Professeur Charles Richet, que nous avons connu moins simpliste, a découvert la cause de toutes nos misères actuelles et futures ; et quand on tient la cause, on tient le remède, n'est-ce pas ?*

Le travail des femmes est le grand coupable ; d'urgence, il faut le supprimer !
Que la vie était facile, il y a vingt ans. Toutes les femmes avaient un foyer, dans lequel elles restaient, elles avaient beaucoup d'enfants qu'elles élevaient sans peine ni fatigue ; tous ces enfants étaient vigoureux et la mortalité infantile était inconnue, les maris se conduisaient tous bien, ils n'abandonnaient jamais leur famille ; n'étant pas concurrencés par les femmes, ils gagnaient de gros salaires et tout ce monde vivait largement. Naturellement, ces maris n'étaient jamais malades et il n'y avait ni veuves ni orphelins.

Aujourd'hui, hélas ! du haut en bas de l'échelle sociale, la femme a tout envahi, elle fait tous les métiers, même des travaux de force. Il y a des femmes de peine !

Ah ! la belle légende, M. le Professeur ! La hauteur de votre chaire et le poids de vos ans doivent troubler quelque peu votre vision présente et la netteté de vos souvenirs.

Si la jeune bourgeoise, même sans fortune, tirait rarement profit de son travail, au début de ce siècle, quelle importance avait-elle de travailler ? Elle était dépitée de toutes les ouvrières de la couture et de la mode, les blanchisseuses, les couturières, les paysannes et les serantes. Elles fournissaient de 10 à 16 heures de travail journalier. Beaucoup d'entre elles étaient bien des « femmes de peine » ? mais s'inquiétaient-elles de leurs fatigues et de la santé de leurs enfants ?

Et quelle existence enviable que celle de la ménagère de ce temps-là ! Le gain du mari était tel (de 1.200 à 2.400 francs annuellement pour un employé, un ouvrier, un fonctionnaire de 25 à 30 ans) que les privations s'installaient au foyer dès le lendemain du mariage pour durer souvent jusqu'à la mort.

En cas de veuvage, ou d'abandon, la mère de famille devait se livrer aux travaux les plus pénibles et les moins rémunérés, ceux qui ne s'apprennent pas.

La jeune bourgeoise s'est libérée de cette tradition qui la condamnait à la médiocrité, plutôt que de la soumettre à un travail rétribué. Ses parents ont compris qu'ils lui doivent, comme à ses frères, une préparation à la vie qui garantisse son indépendance et sa subsistance ; ils n'accepteront pas que l'on porte atteinte à son droit au travail.

Eclairée par une instruction que M. Charles Richet doit regretter la femme moderne veut être la compagne et non pas l'esclave de l'homme. Elle assume les responsabilités et demande des droits égaux ; elle prétend choisir, comme l'homme, le genre de vie qui convient à ses goûts et ses aptitudes. Elle en appelle à la Déclaration des Droits de l'Homme, prise dans son sens réel, c'est-à-dire humain.

Mais puisque M. le Professeur Charles Richet tient tant à voir la femme au foyer, nous allons lui suggérer un moyen de l'y retenir tout en sauvegardant sa dignité : démanteler la maternité fonction sociale et comme telle, la rétribuer avec droit à la retraite, le tout proportionnellement au nombre d'enfants élevés.

Autre suggestion, celle-là pour combattre surproduction et chômage ; scolarité obligatoire jusqu'à seize ans.

Lucie Joser, Membre du Comité de la Ligue française pour le Droit des Femmes.

Informations

Au Sénat

Le Sénat a ajourné le projet concernant la répression des fraudes dans le commerce des savons, et il a ratifié un certain nombre de décrets concernant le régime douanier colonial. Il a voté la loi rendant obligatoire dans les armées de terre et de mer la vaccination antidiphthérique.

Il a étendu aux marins français victimes d'accidents du travail, le bénéfice de la loi relative à la rééducation professionnelle gratuite.

A la Chambre

La Chambre, dans la séance de l'après-midi de jeudi, discute le projet de loi ayant pour objet de maintenir dans les lieux loués les locataires commerçants menacés d'éviction. M. Pernot soutient un amendement tendant à compléter l'article 1 pour soumettre au juge des référés le cas où le propriétaire voudrait occuper lui-même les lieux loués. Cet amendement est repoussé par 339 voix contre 227. Le projet est voté.

M. Marie demande de ne pas inscrire à la séance de mercredi matin la question de la réforme électorale, mais celle des locaux à terme. M. Pierre Laval combat la proposition et demande que la discussion de la réforme électorale ait lieu mercredi matin. M. Mandel soutient cette demande que combat M. Renaudel. La Chambre décide de fixer à lundi la discussion du projet de loi sur les avances de la Banque de France, par 305 voix contre 271.

On reprend la discussion sur la réforme électorale. M. Renaudel propose de renvoyer en janvier la discussion du projet. Par 219 voix contre 172, la proposition est repoussée.

M. Mandel dépose une motion tendant à tenir une séance exceptionnelle, mercredi, pour discuter la réforme électorale. Par 306 voix contre 253, la proposition est votée.

La réforme électorale

La sous-commission chargée de l'examen du tableau des circonscriptions a terminé ses travaux mardi après-midi et soumis ses conclusions à la commission du suffrage universel de la Chambre. A la suite des propositions qu'elle avait examinées, les modifications au découpage actuel comportaient une augmentation de seize sièges. Le nombre actuel des députés, fixé à 612, eût été porté à 628.

Après une vive discussion le maintien du tableau actuel a été décidé.

Les Réparations et les Dettes
Le gouvernement français a informé le gouvernement des Etats-Unis, comme les autres puissances intéressées, que toute réversion éventuelle des réparations devra être accompagnée d'une diminution proportionnelle des dettes de guerre.

Dix-sept ans de séparation

Mlle Victorine Desord, originaire de Somain (Nord), avait été séparée à l'âge de 4 ans, de sa famille, en 1914, et avait été adoptée comme réfugiée par la famille Coste, de Prats-de-Mollo (Pyrénées-Orientales).

La jeune fille, aujourd'hui âgée de 21 ans, a eu le bonheur de retrouver sa famille à Bagnone. Son frère est venu la chercher à Prats-de-Mollo où il a été reçu par la municipalité, ce qui a donné lieu à une émouvante manifestation de la part de la population.

En Espagne

M. Alcalá Zamora a été élu président de la République espagnole par 362 voix sur 416 votants.

Les Cortès ont adopté par 368 voix le texte définitif de la Constitution.

Aussitôt après le vote de la Constitution, les prisonniers politiques ont été mis en liberté.

En Allemagne

La journée d'inauguration de la « trêve politique » décrétée par le gouvernement d'Empire a été marquée à Berlin par des incidents sanglants.

Une vingtaine d'hitlériens ont assailli, dans le quartier de Charlottenburg, un groupe de communistes qui sortaient d'un local de réunion. Les hitlériens, qui s'étaient précipités sur leurs adversaires politiques en tirant des coups de revolver, ont pris la fuite après avoir déchargé leurs armes. Un communiste a été tué et deux grièvement blessés.

Les tarifs douaniers

Au cours de la séance de la Chambre des Communes, plusieurs députés conservateurs ont demandé au gouvernement d'imposer immédiatement des droits de douane sur les importations de fer, d'acier et de coton.

M. Walter Runciman, ministre du commerce d'Angleterre, leur a répondu : « Je ne crois pas que les industries du fer et de l'acier soient les seules à souffrir de la crise actuelle. Au reste, il ne serait pas prudent d'imposer des droits sur l'importation de certaines qualités de fonte et d'acier que nous ne produisons pas en Angleterre et qui sont indispensables à notre industrie. »

En Tchéco-Slovaquie

La Chambre des députés de Tchéco-Slovaquie a voté son budget. Elle l'a équilibré en réduisant les traitements de ses fonctionnaires.

Le traitement du Président de la République est réduit d'un sixième, les traitements des ministres de 12 0/0. Les indemnités des députés et sénateurs de 6 0/0. Les fonctionnaires de la première et de la deuxième catégories voient leurs traitements diminués de 4 à 12 0/0.

La gratification de Noël des fonctionnaires, est diminuée ou supprimée suivant leur catégorie.

EN PEU DE MOTS...

— En Turquie, un impôt vient d'être établi sur les célibataires. Il servira à fournir des subsides aux pères de familles nombreuses dans le besoin.

— Le Prix Nobel de la Paix pour 1931, a été accordé à l'Américaine miss Jane Addams, fameuse propagandiste sociale, et au professeur Murray Butler, président de l'Université Columbia.

— Un violent incendie a éclaté dans l'édifice du Parlement de Pése. Les principaux bâtiments ont été détruits.

— La police du Brésil a interdit les représentations d'un film sur l'affaire Dreyfus.

— Le Prix Brieux, d'une valeur de 30.000 francs a été décerné par l'Académie Française à M. André Obej, pour sa pièce « La Bataille de la Marne ».

— Une femme, nommée Maria Gèles, 58 ans, demeurant à Toulon, a été arrêtée pour avoir cambriolé deux immeubles. Elle sortait de la maison centrale de Montpellier où elle avait purgé une peine de 8 ans de prison pour vols qualifiés.

— A la suite d'une enquête faite à Chicago par le Gouvernement, 200 étrangers entrés illégalement aux Etats-Unis seront expulsés.

— On va construire à Verone une villa qui, placée sur une plate-forme tournante, suivra, grâce à un mécanisme spécial, la marche du soleil, de façon à en être continuellement frappée par les rayons.

NOS ÉCHOS

Histoires berlinoises.

« Ulk » raconte quelques histoires de Perpendikel. Perpendikel est un personnage qui tient à la fois de Marius et de Tristan Bernard. Voici donc :

On demande à Perpendikel : — En quels termes es-tu avec Mussbaum ?

— Mauvais. Il m'a flanqué une gifle.

— Cristi ! Comment as-tu pris la chose ?

— J'étais furieux. Je lui ai dit qu'à la prochaine occasion, je la lui rendrais.

Perpendikel déambule dans la rue, accompagné d'un ami. Un gosse qui vend des biscuits de soulier s'accroche à lui et ne veut plus le lâcher avant d'avoir obtenu sa clientèle.

— Si tu ne fiches pas le camp, fait Perpendikel, je te tape de dix marks ! Et le gosse se sauva à toutes jambes...

Perpendikel travaille à un livre qui fera époque dans la littérature. Il y travaille depuis fort longtemps.

— Que devient ton livre ? lui demande quelqu'un.

— Si la crise continue, répond-il tristement, je vais être obligé de l'écrire !...

Le bon conseil.

Un critique éminent — ne le sont-ils pas tous, d'ailleurs ? — reçoit la visite d'un petit bonhomme de lettres comme il y en a tant sur le pavé de la capitale.

— Je viens, lui dit ce dernier, soumettre à votre approbation, une pièce de vers que je crois assez réussie ; j'ai beaucoup étudié Alfred de Musset, et, chose curieuse, comme lui, je ne puis écrire que sous l'empire de la surexcitation de l'alcool.

Le critique prend le manuscrit, le lit, puis avec un sourire d'une affabilité exquise :

— Croyez-moi, mon jeune ami, ne buvez plus.

Le supplice de la table.

Le dîner était détestable. Le potage ressemblait à de la colle, la viande à des semelles de bottines, les fromages aléaient et venaient tout seuls, tout était froid, sauf le champagne qui était tiède.

Le maître d'hôtel, à ce moment, servait une petite vin blanc qu'on eût pris pour de l'urine de fou.

— Goutez ce nectar, mon cher maître, dit la maîtresse de maison à l'accablé, ce nectar est à sa droite. Vous m'en direz des nouvelles.

— Ah ! chère madame, s'écria en s'inclinant vers son hôteesse le célèbre écrivain, toujours courtois et sincère, il n'y a que chez vous qu'on mange comme ça !

Les Beaux Joujous

Les étalages débordent de jouets ; Noël et le Jour de l'An sont proches. Quelles trouvailles a-t-on faites cette année ? Quels chefs d'œuvre d'ingéniosité les inventeurs ont-ils imaginés pour la joie des enfants ? Quelle machine électrique imprévue — car la vapeur est déjà démodée — étonnera, cette fois, les badauds ? Peut-être un choix copieux de surprises s'offrira-t-il à nos yeux, car l'industrie a fait, dans cet ordre de choses, des progrès étonnants et il semble qu'elle s'ingénie à réaliser sans cesse des merveilles plus parfaites. Trouvailles son compte à créer ainsi de nouveaux jouets savants ou est-ce, de sa part, la satisfaction d'un amour-propre de fabricant ? La question est discutable quand on connaît la psychologie enfantine et qu'on sait que le joujou préféré des petits n'est pas le plus compliqué et le plus cher, mais celui qu'ils peuvent maltraiter à loisir sans encourir de reproches.

Et, cependant, à travers les siècles, on s'est toujours appliqué à construire non seulement des jouets luxueux, mais encore des jouets savants. S'ils n'ont pas toujours eu le succès mérité, chez ceux auxquels ils étaient destinés, ils ont, néanmoins, charmé la curiosité publique à tel point que les chroniques du temps en ont porté le souvenir jusqu'à notre génération.

Il semble que les premiers jouets originaux datent du treizième siècle. Jusque-là, les objets proposés à la distraction des enfants étaient plutôt rudimentaires. Dans l'antiquité les petits Grecs et les petites Romaines n'avaient pour se distraire qu'un banal cerceau ou une poupée grossière et les gamins du Moyen-âge se contentaient, faute de mieux, de chevaucher un bâton terminé par une tête de cheval. En 1383, quand le roi Charles VI reçut pour étrennes un petit canon de bois, ce fut un événement dans toute la Cour.

C'est à peu près à cette époque qu'on vit mettre des jouets minuscules entre les mains des enfants. Les armes à feu commençaient à être employées dans les batailles, on vit apparaître alors de petites arkebuses qui permirent aux garçons de faire grand tapage. Par contre, les filles n'avaient encore à leur disposition que des ménages en argile et d'informes poupées de plâtre grossièrement peintes. Des siècles passèrent ainsi sans rien changer à l'appareil des plaisirs de l'enfance. La Renaissance, elle-même, malgré l'essor qu'elle donna à l'art dans tous ses domaines n'améliora guère les jouets. C'est tout au plus si Louis XIII enfant possédait une cuisine en métal qu'il garda six ans et dans les ustensiles de laquelle il s'amusa à beaucoup à faire cuire de la viande et des légumes. Encore de pareils objets ne sortaient guère du cercle des princes et des princesses. Par contre, on trouvait dans le commerce les bergeries allemandes et les vaisseaux de Nuremberg qui commençaient déjà à se spécialiser dans cette fabrication. On y faisait aussi des « ménages » de porcelaine et on cite celui que l'électeur Auguste de Saxe fit exécuter, pour la Noël de trois de ses filles et qui comprenait 71 plats, 150 assiettes, 36 cuillers et 28 couverts. S'il y manquait les fourchettes, c'est parce qu'à cette époque on ne s'en servait pas encore...

Mais, avec le XVII^e siècle, une véritable révolution allait s'accomplir dans l'industrie du jouet. Des artisans allaient donner tous leurs soins à sa fabrication et produire des merveilles. Sans doute, ce n'était pas précisément le joujou populaire à la portée des petites bourses, mais c'était un essai où l'esprit inventif méritait d'être remarqué. On vit Louis XIV enfant posséder non seulement un ménage en or, mais encore une série d'objets du même métal : une chaise à porteurs avec ses valets, deux Maures, dont l'un jouait de la flûte et l'autre de la trompe, un vinaigrier avec sa brouette, un chaudronnier, etc... Le cardinal de La Valette donna à Mlle de Bourbon une maison de poupée qui lui coûta deux mille écus et, en 1675, le jeune duc de Maine, bâtarde du roi, reçut une chambre meublée et qui, en outre de sa propre figurine, contenait une dizaine de personnages de la cour parfaitement reconnaissables.

Tout cela coûtait, bien entendu, fort cher. On cite le cas d'une poupée assise devant sa toilette que l'infante d'Espagne reçut en 1722 de la duchesse d'Orléans et qui coûta 22.000 livres et une armée de soldats en argent que Louis XIV posséda à douze ans et qui valait cinquante mille écus. Ce fut seulement au XVIII^e siècle que le jouet automate devint à la mode, bien qu'on eût connu déjà une voiture mécanique qui parcourait deux mille pas à l'heure et que le roi de Danemark possédait un carrosse en miniature qui avançait, reculait et tournait sans chevaux et faisait trois mille pas géométriques à l'heure.

Il fallut la venue de Vaucanson pour faire connaître les pantins qui marchaient et même parlaient. Grâce à son génie inventif qui inspira également maints imitateurs, on vit apparaître des jouets aussi perfectionnés que curieux : une dame en robe à paniers qui jouait du clavecin en remuant les doigts et en secouant la tête, un gentilhomme qui puisait une prise dans sa tabatière et secouait ensuite le tabac tombé sur son jabot, des pantins qui criaient : Vive le roi ! et des poupées qui disaient : Maman est bonne ; des chevaux qui couraient, des moutons qui bêlaient. Pendant ce temps, Nuremberg créait les canons qui tiraient et les fantassins qui marchaient grâce à un ressort intérieur. C'était le temps où l'on connut même un canard qui nageait, volait, mangeait... et digérait ainsi que l'oiseau qui battait des ailes et qui ouvrait le bec et chantait.

Mais toutes ces mécaniques étaient pratiquement inutilisables comme jouets à cause de leur prix fabuleux. Même les millionnaires d'alors ne marquaient aucune disposition pour donner à leurs enfants des distractions aussi ruineuses. Ils n'eurent longtemps d'intérêt que pour les collectionneurs. Il fallut arriver à la fin du XIX^e siècle pour voir débiter, au prix de quelques francs, de quelques sous, dans les bazars et les petites boutiques du jour de l'an, des automates qui ont fait la joie de notre enfance : le pantin sauteur, le lapin qui joue du tambour, le clown acrobate et ces mille merveilles qui étonnent souvent les grands autant qu'ils amusent les petits.

Georges ROCHER.

Commissionnaire malgré lui.

Le vieil et spirituel écrivain se sentait très souffrant. Il ne quittait plus le lit.

— Oh ! papa, vous qui allez la rejoindre, lui dit un jour son fils, veuf depuis quelques semaines, dites à Eugénie combien je l'aimais.

— Dis donc, répartit le vieux, tu ferais mieux de faire tes commissions toi-même.

Dialogue dans le train.

Le train s'arrête. Un monsieur ouvre la porte d'un compartiment de première classe déjà occupé par une dame et trois mioches vautrés sur les coussins où ils passeront la nuit.

— Monsieur, dit la dame, je dois vous prévenir que mon dernier-né a la rougeole.

— Oh ! ça m'est égal, répond le monsieur. Moi, Madame, j'ai la scarlatine.

Les yeux de l'esprit.

Un valet de chambre se présente pour une place :

— Ou avez-vous servi ?
— Chez un aveugle.
— Pourquoi l'avez-vous quitté ?
— Il voyait trop clair dans ses affaires.

Pauvre directeur.

1945 Un enterrement passe devant les bureaux de la Revue des Deux Hémisphères.

— Louis, dit le directeur à son secrétaire, pourvu que ce ne soit pas notre abonné.

Le Lisieux.

Chronique du Lot

LES TRUFFICULTEURS

La première conférence organisée à Aujols, le 10 décembre courant par le bureau syndical a obtenu un très gros succès.

M. Dulac, le sympathique maire de cette commune, présidait la séance. Après avoir présenté le conférencier, M. Dulac engage tous les trufficulteurs à se syndiquer.

Puis, c'est devant une salle comble que M. Ilbert Louis prend la parole pour faire connaître le but du Syndicat.

En d'excellents termes le nouveau président du groupement déclare que tout d'abord, la préoccupation première du conseil d'administration consistera à poursuivre la délimitation de la zone de production. C'est grâce à cette délimitation qu'en effet, les trufficulteurs pourront disposer d'une marque d'origine qui leur permettra de lutter contre la concurrence étrangère à la région Périgord-Quercy et de valoriser ainsi leur produit.

Ensuite, mais plus tard seulement, lorsque le Syndicat sera organisé sur des bases tout-à-fait solides et durables la question coopérative sera envisagée.

L'orateur invite les nombreux auditeurs à s'unir estimant qu'à l'encontre des individus pris isolément, les groupements seuls constituent une force.

M. Ilbert bien connu du monde agricole fut très entouré à l'issue de la réunion.

Le vice-président, assisté du secrétaire recueillit ensuite près de cinquante adhésions pour la seule commune d'Aujols.

Ce chiffre respectable montre combien les trufficulteurs comprennent tout l'intérêt qu'ils ont à se grouper.

Le bureau fut ensuite sollicité d'une façon toute particulière pour donner d'autres conférences dans diverses localités du voisinage. Toutes ces demandes recevront satisfaction car le bureau ne manquera pas de visiter les principales communes productrices de truffes et cela dans le moindre délai possible; les réunions seront annoncées au moyen de communiqués de la presse.

Il n'est pas douteux qu'à la suite de sa première conférence locale le Syndicat des trufficulteurs ait fait son premier pas, celui qui coûte toujours le plus. Aucune raison ne s'oppose à ce qu'ils poursuivent maintenant sa marche ascendante.

Du reste les trufficulteurs soucieux de leurs intérêts se hâteront de donner leur adhésion afin d'amplifier ce mouvement qui leur permettra d'atteindre le but fixé.

Légion d'honneur

Notre sympathique compatriote, M. Marcenac, inspecteur d'enregistrement à Agen, est inscrit au tableau de concours pour le grade de chevalier de la Légion d'honneur, à titre militaire, comme intérimaire adjoint de réserve. Nos félicitations à M. Marcenac qui est originaire de St-Vincent-Rive-d'Olt, et ancien élève du lycée Gambetta.

Justice de paix

M. Guyot, juge de paix à Lalbenque, est nommé à Castres.

Assurances sociales du Quercy

Nous avons annoncé dernièrement que le poste de contrôleur à la Caisse d'Epargne est vacant; nous apprenons aujourd'hui que le contrôleur sortant, M. Reuillon, a été appelé à remplir les importantes fonctions de directeur-trésorier des Assurances sociales du Quercy. Nos meilleures félicitations à cet excellent comptable.

PALAIS des FÊTES

SAMEDI 12. — DIMANCHE 13

(Matinée et soirée)

Marie BELL

Sociétaire de la Comédie Française, la plus charmante ingénue de notre premier théâtre, dans

LA FOLLE AVENTURE

Grand film entièrement parlant

avec

Jean Murat, Marie Glory, Colette Jell, Georges Tréville, Jim Gérald, Silvio de Predelli.

La Folle Aventure, film d'aventures, d'amour, de mouvement et de charme. Un scénario plein de vie et de passion. Ce film comprend des parties de plein air admirables. La plupart des scènes ont été tournées moitié dans Berlin, au Bourget, et moitié dans les plus beaux sites de la Suisse italienne, de la Suisse romande et sur la Riviera française. Film moderne et par son sujet et par ses interprètes et par sa technique, *La Folle Aventure* emprunte à notre époque ses puissantes pulsations, ses moyens mécaniques les plus audacieux et devient un reflet de la vie actuelle faite de rythme, de vitesse, de lumière et d'action.

ACTUALITÉS, parlantes et sonores Pathé.

La semaine prochaine

LE ROI DES RESQUILLEURS

Madame de Montbazou

Madame de Montbazou était une fort belle personne qui mourut d'amour pour le chevalier de la Rus qui ne l'aimait pas. — (Mémoires de Saint-Simon). — Gaspard de la Nuit, d'ALOUSIUS BERTRAND.

Plus blanche que la neige et les yeux pleins de lèvre, Les griffes de la Mort étreignant son beau front, Sur un lit de brocard, aux colonnades mièvres, Meurt, dolente d'amour, Dame de Montbazou.

Les dernières lueurs d'un morne crépuscule Agissent sur les tons rouges des tapis, Et le tic-tac léger de la robe pendule, Trouble seul le silence en la chambre assoupie.

A pas menus, feutrés, une vieille servante Allume des flambeaux, dispose quelques fleurs, Et les yeux éperdus de la jeune mourante Se fixent un moment sur son visage en pleurs.

« Mariette, crois-tu qu'il viendra ? — Oh ! Madame Dormez, dormez un peu, pourquoi vous agiter ? — Oul, je vais m'endormir bientôt. Mon cœur, (mon âme) Pourront penser à Lui toute l'éternité. »

Soudain on entendit grelotter la sonnette. « Oh ! c'est sans doute Lui. Comme ce soir est beau. Va vite Lui ouvrir, ma bonne Mariette. Je sens déjà mon corps s'élever du tombeau. »

Mais ce n'était pas Lui. C'était un jeune page Que la reine envoyait avec quelques présents : Confitures, biscuits, élisirs, doux breuvages, Pour la jeune Comtesse avec un compliment.

« Ah ! Il ne viendra pas », et la voix détaille. Dans un souffle ajouta : « Voici venir la nuit, Mets là, tout près de moi, cette gerbe odorante Pour que je la respire et la baise pour Lui. »

Alors fermant ses yeux en pleurs, sans une plainte, Dame de Montbazou, soudain, sembla dormir. Dans le tendre parfum des lys et des jacinthes, Elle avait exhalé son âme en un soupir !

(Tiré de la Légende de Cézais).

Elections à la Chambre de Commerce

Les élections pour le renouvellement partiel de la Chambre de Commerce de Cahors, dont la circonscription comprend tout le département du Lot, auront lieu le dimanche 13 décembre 1931.

Sollicité le renouvellement de leur mandat : MM. Oriac Paul, pharmacien à Cahors, président sortant; Gayet Urbain, entrepreneur à Cahors, vice-président sortant; Lugan Clément, négociant à Luzech, membre sortant; Bramel Joseph, banquier à Cahors, membre sortant.

Aux officiers de réserve

Il est rappelé à MM. les Officiers de réserve inscrits à l'Ecole des Commandants de Montauban que la prochaine séance aura lieu le jeudi 17 décembre 1931, à 10 heures, au Cercle Militaire.

L'Amicale du 209^e d'Infanterie

Dimanche, 13 décembre, aura lieu, à Nérac, le banquet de l'Amicale du 209^e d'infanterie.

Cette Amicale groupe de nombreux camarades du Lot qui ont servi au 9^e d'infanterie (ancien régiment de Cahors).

Le banquet sera précédé par le général Viard, ancien colonel du 209^e.

La Grappe du Quercy

La Grappe du Quercy donnera sa fête de Noël le dimanche 20 décembre, salle du Palais des Fêtes, 199, rue St-Martin.

Tout comme les années précédentes le Père Noël si impatiemment attendu viendra faire sa distribution de jouets aux petits grappistes.

Un grand concert terminera cette soirée familiale. Tous les Quercynois de Paris sont invités à cette fête lotoise.

Le Secrétaire : R. SOULÉ.

CHASSE OUVERTE TOUTE L'ANNÉE

La chasse aux cors est ouverte toute l'année. On recommande de la pratiquer le Diable à la main. « Le Diable » enlève les cors en six jours, pour toujours, 3 fr. 95, Pharmacie Weinmann, à Epernay, et toutes pharmacies. Mais attention !... Exigez « Le Diable », à la pharmacie Oriac à Cahors.

EDEN

SAMEDI (Soirée)

Dimanche (Matinée et soirée)

ACTUALITÉS PARLANTES, Fox Movie-tone.

La Mélodie du Monde. Pour ce film, pas de personnages, pas de rôles, pas de décors de studio; pas de trébuches; comme acteurs: tous les peuples; comme décors: tous les pays; comme figurants: toutes les foules.

Les Princes du Rire: LAUREL et HARDY, dans un drame hilarant parlant français.

FEU MON ONCLE

Une heure de fou-rire; la gaité portée à son paroxysme; les situations les plus désopilantes provoquant une hilarité inextinguible.

LE REQUIN

Avec Gina Manés, Albert Préjean et Daniel Mendaille.

Un grand film sonore, chantant et parlant.

Pendant la projection de ce film, le public aura l'occasion d'entendre un requisitoire merveilleux et une plaidoirie émouvante, où seront mises en évidence les erreurs de la Justice.

Nota. — Vu l'importance du programme, les représentations commenceront à 21 heures précises.

La semaine prochaine, la plus grande réalisation cinématographique de l'année; le film qui vient de tenir l'affiche pendant 1.200 représentations au Marigny à Paris; le chef-d'œuvre qui a valu à Charlot la Légion d'Honneur :

LES LUMIERES DE LA VILLE

La location pour ce film est ouverte et il est prudent de retenir ses places.

Vente des Noix en Allemagne

Nous lisons dans le « Deutsche Frucht-Grosshandel », organe officiel du commerce en gros des produits alimentaires en Allemagne un intéressant article de M. Nalantwey, Importateur à Hambourg, Membre du Comité-Directeur de la Fédération allemande des Commerçants en gros en produits alimentaires.

Nous nous empressons de porter à la connaissance des exportateurs de notre région cet intéressant article, dont ils ne manqueraient pas d'apprécier l'intérêt notamment en vue de la prochaine campagne de noix.

« Une entente avec les expéditeurs français n'ayant pu être réalisée pour les conditions de vente de noix franc-caises, un contrat type pour 1931 a été, on le sait, établi par les Fédérations internationales du commerce en gros, en vue de fournir aux importateurs de noix françaises une base susceptible de leur garantir la réception de marchandises bonnes et saines et de les protéger contre des pertes lors de l'achat. La plupart des exportateurs français ont refusé de conclure des ventes aux conditions prévues par le contrat-type, moins, à mon avis, parce qu'ils n'étaient pas d'accord sur les clauses envisagées, que parce qu'ils ne voulaient pas se laisser imposer des conditions unilatérales.

« L'attitude observée par les expéditeurs français à l'égard du contrat-type rendra, l'année prochaine, de nouvelles conversations nécessaires. Le fait, pour une grande partie des expéditeurs français, de n'avoir pas accepté le dit contrat, a rendu très difficile l'écoulement en Allemagne des noix françaises de la dernière récolte, la plupart des exportateurs ne consentant à acheter qu'aux conditions du contrat; cependant conclu des achats avec la France aux conditions antérieures. « Le prévoit les clauses de notre contrat. La réserve des acheteurs allemands a provoqué, en France, une baisse considérable des prix. Les chiffres suivants montrent clairement le recul de la consommation de noix françaises en Allemagne.

« Les livraisons totales de cette année par mer ne représentent que le cinquième environ des quantités livrées dans une année normale. Le premier vapeur a débarqué 2.000 sacs en chiffres ronds, le prochain bateau en apportera 4.000 cette semaine; 2.000 sacs sont encore annoncés; en outre des années précédentes, 40.000 sacs en moyenne et dans les années records jusqu'à 65.000 sacs étaient expédiés de France par bateau. Des 8.000 sacs de cette année, une petite partie seulement représente des livraisons contre contrat; le reste se compose d'expéditions en consignation.

« A Hambourg, c'est l'Italie et la Roumanie qui ont couvert la majeure partie des besoins. Aussi les Français sont-ils obligés de procéder à des expéditions en consignation à destination de Hambourg, en vue de conserver une partie des affaires. La consignation se fait par bateau. Des 8.000 sacs de cette année, une petite partie seulement représente des livraisons contre contrat; le reste se compose d'expéditions en consignation.

« Des noix italiennes blanches venant du Vésuve et de Sorrente sont arrivées en parfait état. Ces noix répondent très bien au goût allemand par leur extérieur clair, mais moins en ce qui concerne l'amande qui est en partie foncée.

« La Yougoslavie exporte cette année de grandes quantités de petites noix à des prix très bas; l'amande de ces noix est bonne, mais en raison de leur peu d'apparence, elles ne peuvent être dirigées que sur les lieux de consommation à bon marché.

« Il existe actuellement à Hambourg des stocks assez importants de noix de toutes espèces, soit dans le commerce, soit en consignation, de telle sorte que les commerçants allemands peuvent acheter au vu de la marchandise, des noix de toute provenance et à tout prix. Les pertes résultant des dernières années de l'importation de « noix de mauvaise » qualité peuvent ainsi être évitées.

Ces renseignements proviennent que les producteurs français, ont un gros effort à faire dans la présentation, le triage et l'emballage de leurs noix s'ils veulent s'assurer les débouchés allemands. Et ce que chacun ne peut réaliser individuellement, des magasins syndicaux de séchage, triage, emballage sont susceptibles de trouver le résultat cherché. Il n'est que temps de s'organiser si l'on ne veut pas perdre le bénéfice de la prochaine campagne.

Attention ! Il n'y aura plus de coup de sifflet

La Compagnie du Chemin de fer de Paris à Orléans attire l'attention du public sur ce qu'à dater du 15 décembre 1931, la mise en marche des trains ne sera plus obligatoirement précédée d'un coup de sifflet de la locomotive.

l'économie... économie...

la 201 Geugeot

est plus avantageuse...

A L'ACHAT

Coupé 2/4 places Cond. int. 4 pl. 4 portes

15.900 16.800

A L'USAGE

35 %

de différence entre le budget d'une 201 et celui d'une 9/10 CV

A LA REVENTE

la 201 fait prime comme voiture d'occasion

tous les modèles 201 sont payables 500frs par mois

CAHORS

Un caniveau dangereux !

Ces jours derniers, un accident s'est encore produit, en face la place Thiers. Mme V..., du hameau des Junies (commune de Cahors), descendait le Boulevard. Pour éviter les autos qui allaient et venaient, elle voulut franchir le caniveau qui longe le Boulevard, devant la Tour du Pape Jean XXII.

Elle plaça son pied dans le caniveau : elle glissa et tomba. On dut la relever; elle était sérieusement blessée. Elle s'était fracturée la rotule du genou gauche. Mme V..., est à l'hôpital de Cahors.

Mais cet accident n'est qu'un « fait divers », dira-t-on ? Hélas ! non : ce n'est pas un accident ordinaire, tout comme tout autre qui se produit et que nous relations.

Cet accident n'est pas un fait-divers, parce que voilà trois fois, au moins, que nous avons signalé, ici-même le danger permanent qui menaçait toute personne traversant ce caniveau qui est établi entre le Boulevard et la place de la Tour du Pape. Ce caniveau a été établi et est entretenu par le service des Ponts et Chaussées; il a été mal établi; il a la forme d'une cuvette. Si le passant ne le franchit pas, s'il a le malheur de mettre le pied sur un des rebords, il est certain de glisser, de tomber et de se blesser.

Nous avons assisté à plusieurs accidents : nous les avons signalés et on avait promis de faire les travaux de réparations qui s'imposent. Rien n'a été fait, puisqu'aussi bien, un accroc s'est produit, ces jours derniers provoqué par ce caniveau mal construit.

Nos observations ne comptent pas : soit. Mais, tout de même, n'entendra-t-on pas enfin, les plaintes des victimes ?

L. B.

L'Arbre de Noël

Les Anciennes Elèves et les Elèves du lycée Clément-Marot, informent que l'Arbre de Noël, organisé en faveur des enfants des classes enfantines inscrites à la Caisse des Ecoles de notre ville, aura lieu dans la salle des fêtes du lycée, le jeudi 17 décembre, à 15 heures.

Retraites ouvrières

Les Assurés obligatoires, inscrits aux Retraites Ouvrières et Paysannes ayant atteint l'âge de 55 ans au 1^{er} juillet 1930 et ne remplissant pas les conditions voulues pour bénéficier des Assurances Sociales doivent demander la liquidation de pension avant le 31 décembre 1931 et se présenter à cet effet à la Mairie avec la carte d'identité.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 5 au 12 décembre 1931

Naisances

Mirouze Jeannine, Boulevard Gambetta, 6.

Brugalières Gabriel, rue Wilson.

Baldy Robert, rue Wilson.

Lestel Guy, rue J.-de-Vayrac, 10.

Tissandier Roger, rue du Temple.

Publications de mariage

Cluzel Jean, Serrurier, et Gergette Lagrèze, s. p., à Cahors.

Cubaynes Jean, préparateur en Pharmacie et Bessat Jeanne, s. p., à Cahors.

Miquel Raymond, tourneur en métaux et Lartigue Andréa, tailleur en robes à Bordeaux (Gironde).

Mariage

Rosiés Daniel, forgeron, et Couderc Marie-Louise.

Décès

Verdié Clémentine, veuve Mouly, s. p., 74 ans, rue Louis-Deloncle, 10.

Espitalié Guillaume, employé d'Octroi, 51 ans, rue St-Etienne, 7.

SERVICE DES PHARMACIES

Le Service des Pharmacies sera assuré le dimanche 13 décembre par la

Pharmacie MIROUZE

Boulevard Gambetta

Obsèques

Jeudi matin ont été célébrées les obsèques de M. Espitalié, receveur de l'octroi de Cahors, victime de l'accident d'auto que nous avons relaté. Une nombreuse assistance a suivi le char funèbre qui était recouvert de couronnes. Dans le cortège, on remarquait la plupart des employés et agents des services communaux.

Nous renouvelons à Mme Espitalié et à ses jeunes enfants nos bien vives sympathies et nos sincères condoléances.

Renversé par une auto

Un propriétaire revenant de la foire de Lacapelle-Marival, a été renversé par une auto. Le chauffeur ne daigna pas s'arrêter. Plainte a été portée et la gendarmerie a ouvert une enquête pour retrouver le méchant chauffeur.

Au Robinson GRAND BAL

Tous les Samedis, Dimanches et Fêtes

DIMANCHE EN MATINÉE ET SOIRÉE

« LES VERSATILE PLAYERS »

Orchestre Jazz symphonique

Direction BOURJADE

1^{er} Prix du Conservatoire

Service transport; voiture du ROBINSON

Départ en face la mairie

Noces et banquets, Repas sur commande

TELEPHONE 207

Les Sports

AVIRON CADURCIEN

Aujourd'hui l'équipe I de l'Aviron Cadurcien va tenter sa chance à Gaillac dans la compétition officielle du Comité des Pyrénées.

Il s'agit brièvement de Cahors à battu Gaillac à Cabesut par 27 points à 0. D'autre part Gaillac a surpris dimanche dernier tous les clubs participant au championnat en ne succombant devant le Gallia à Toulouse que par 12 à 6.

Notre équipe devra donc se dépenser sans compter aujourd'hui si elle veut renouveler sa victoire du 18 octobre dernier.

Nous espérons cette victoire à la condition que les joueurs Cadurciens veulent bien prendre ce match au sérieux.

Le Comité.

Dernière heure. — Le match Foix-Cahors du 6 décembre dernier a été cassé par le Comité des Pyrénées. Il se jouera à Cahors le 20 décembre prochain, sans la présence de Magnol dans l'équipe fuxécenne.

Le Comité.

A LUZECH.

Rugby. — Dimanche 6 décembre, notre Société s'est rendue à Villefranche du Périgord pour y rencontrer en match amical le Quinze de cette localité. Luzech présente une équipe mixte, qui permet à Villefranche non seulement de se défendre mais encore de devenir dangereux pour les visiteurs.

Le jeu est souvent confus et donne lieu à des cafouillages, les locaux qui sont loin d'être scientifiques ne favorisent pas le jeu ouvert et cette partie se termine et se termine sur la même note. Un sauteur luzechois marque un essai et donne la victoire.

Luzech bat Villefranche par 3 à 0.

Dimanche 13 décembre, notre société recevra sur son terrain de Trescol, l'Union sportive Villefrancoise. Cette partie sera un sérieux entraînement pour nos équipiers en vue des compétitions futures. Nous n'oublions pas, en effet, que c'est le 20 et 29 décembre que se déroulera la 1/2 finale, contre Casseneuil et Agen. Aussi, vu l'intérêt que représentera ce dernier galop avant le championnat, devront se trouver sur le terrain à 14 heures.

A MONTCUQ.

Football Association. — Les nombreux amateurs de la balle ronde qui ont assisté, dimanche dernier au match amical entre l'U. S. M. Puy-Evêque et l'U. S. M. n'ont pas été déçus. Notre onze noir et or a joué une très belle partie et ne s'est pas incliné devant l'une des meilleures équipes du Bas-Quercy, puisque le score était au coup de sifflet final : Puy-Evêque, 3; Montcuq, 3.

Pourant la partie commence mal pour Montcuq. Dès le premier quart d'heure Puy-Evêque, servi par deux coups malchanceux, très regrettables, des deux arrières locaux, mène par 3 à 0. Montcuq, loin de se laisser abattre, réagit énergiquement et la première mi-temps n'est pas sifflée que le redressement mérité est accompli.

La deuxième mi-temps, malgré l'agresseur des deux équipes qui veulent conclure, n'apporte aucun changement aux résultats obtenus.

Quelques minutes avant le coup de sifflet final, les visiteurs veulent profiter d'un pénalty pour entraîner, disent-ils, le goal local. Le but est parfaitement réussi; mais nous n'avons jamais vu aucune équipe accepter un tel but en match amical.

Le même jour, l'équipe réserve de l'U. S. M. se mesurait, à Cahors, avec l'équipe correspondante des « Jeunes Cadourques ». Ces jeunes équipiers, peu entraînés et pour la plupart inexpérimentés, ne firent pas trop mauvaise figure puisqu'ils ne furent battus que de 2 à 0.

A GOURDON.

Rugby (Championnat du Périgord Agenais). — Union Sportive Gourdonnaise bat Union Sportive Villefrancoise par 3 points (1 essai) à 0.

Pour sa deuxième partie de championnat, Gourdon remporte une nouvelle victoire. Elle fut très disputée, mais revint à l'équipe qui fit le meilleur jeu et domina dans l'ensemble surtout en deuxième mi-temps.

Dès le début, la partie s'annonce très serrée. Les visiteurs artilleries et décidés ne laissent rien passer, et ne manquent pas une occasion d'attaques à leur tour. Cependant, notre mêlée tient de mieux en mieux, ce qui donne confiance aux Gourdonnais qui attaquent vigoureusement. Tout à coup, sur un coup de pied de déplacement, le ballon repris roule dans les buts adverses. Les blancs se précipitent, mais cafouillent et notre ailier droit, Planchou qui a bien suivi,

Noël! Noël!

Tous les articles

pour Crèches et Arbres de Noël

Personnages, Bougies couleur

clignotantes, guirlandes couleur

ALAYRAC, 11, rue Foch

touche le premier. C'est l'essai et ce sera le seul de la partie.

A la reprise, les deux équipes se marquent étroitement; Villerey menace à deux ou trois reprises mais il est vite refoulé et les autres jouent longtemps dans les 50 adverses où la défense s'avère infranchissable. Le score ne change pas.

Les visiteurs nous présentent une équipe solide et scientifique dont les attaques firent passer souvent le frisson chez les supporters gourdonnais.

Mais les nôtres sont tous à féliciter, c'est pourquoi nous ne citerons aucun nom. Par la vitesse d'ensemble et leur souffle, ils rendirent vaines toutes les attaques adverses; d'autre part, les avants tenant mieux la mêlée, purent donner la balle aux lignes arrières qui s'en servirent intelligemment en jouant peut-être un peu trop la touche, mais en championnat, il ne fallait rien laisser au hasard, et le fin justifia la tactique.

Cette victoire méritée place Gourdon en bonne posture pour le Championnat. Un seul match reste à disputer, il aura lieu le 3 janvier à St-Livier. Déplacement lointain pour lequel nos Gourdonnais auraient besoin de nombreux soutiens pour l'encourager devant un public qui, nous a-t-on dit, soutient vigoureusement son équipe. Quatre matches amicaux nous serviront à mettre au point notre équipe qui s'avère toujours meilleure.

A la dernière heure, nous apprenons que, par la suite d'une mauvaise interprétation du règlement, le match de championnat se jouera à Gourdon ce dimanche, 13 décembre.

Fédération du Lot de Football-Association

Les sociétés sportives de Bas-Quercy sont actuellement détentrices des licences pour affronter les Championnats.

Le 27 décembre commença le tournoi qui mettra aux prises, pour le Bas-Quercy, l'Union Sportive Puy-Evêquaise, la Fraternelle des Junies, l'Union Sportive Donelloise, l'Union Sportive Montcuquoise, le Stade Prayssacois, la Frégate Cadurcienne, S. C. Salviacois.

Le Haut-Quercy comprendra les équipes de Gramat, Autoire, Bretenoux, Lacapelle-Marival, Figeac, Biars, Cahors, Alviac, etc., etc., pour ne citer que les premières inscrites.

Ce tournoi est sous le contrôle de la Fédération Française de Football Association. Toutes les réclamations, compte rendu de match, etc., seront recevables, pour le Haut-Quercy, par M. Tesquet, vice-président à Gramat et pour le Bas-Quercy, par M. Astruc, secrétaire à Cahors.

Les sociétés déjà détentrices des licences sont priées de les retourner sitôt établies au Secrétariat à Cahors, pour estampillage des photographies.

Les Jeunes Cadourques

Basquet-ball. — Dans le local des Jeunes Cadourques, rue des Cadourques, auront lieu dimanche de belles rencontres de basket-ball. Le matin à 10 h. 1/4, équipe A contre équipe du 16 Tirailleurs Sénégalais. L'après-midi équipes B et C contre équipes I et II de l'A. G. S. M. de Souillac.

Football. — L'équipe 1 se rendra à Gramat pour rencontrer en match retour les Ecuries Gramatoises.

Le Basket-Ball sur le Tasse

A TERROUR. — Nous sommes heureux de constater la progression constante des adeptes du jeu de basket.

On nous apprend aujourd'hui que le coquet village de Molières a vu le 6 décembre se disputer deux matches de basket entre l'équipe locale et les scolaires de Ferron.

Les parties comptaient pour le Championnat du Lot. Les « poulains » de M. Lescol, plus entraînés ont enregistré deux nettes victoires dont nous les félicitons chaudement.

L'effort sportif des Sociétés du Haut-Quercy, pauvres en effectifs et en moyens semble s'orienter vers le basket. En effet ce jeu d'équipe est un sport complet, exempt de brutalités, très attrayant et les déplacements d'équipiers réduits à 5, sont moins onéreux que ceux nécessités par une équipe d'Association. Ceci ménage les fonds des Sociétés tout en permettant à leurs membres de s'adonner à un sport plein d'attraits et très spectaculaire. Il y a à s'en féliciter et il est exact à imiter.

Arrondissement de Cahors

Montgey

Nécrologie. — Nous avons appris avec une vive émotion la mort de Mme Delfort, décédée à Cahors chez son fils M. Joachim Delfort, distillateur. Son corps a été transporté dimanche dernier 6 décembre courant à Thédirac pour y être inhumé dans la sépulture de la famille. Le fourgon funéraire transportant le cercueil est arrivé à l'entrée du bourg, à 15 heures, suivi de nombreuses voitures automobiles dans lesquelles avaient pris place les parents et amis de la famille habitant Cahors. En présence d'une assistance nombreuse de parents et d'amis, la bière fut extraite du fourgon et placée sur le corbillard qui disparut bientôt sous les couronnes et les gerbes de fleurs et se dirigea vers la vieille église qui fut trop petite pour contenir tout le monde. Après la cérémonie religieuse, cette même assistance accompagna la défunte au cimetière. On remarquait parmi cette assistance M. le Maire de Thédirac et M. le Maire de Montgey. Nous pouvons dire que la regrettée disparue jouissait de l'estime générale.

Nous nous faisons l'interprète de notre population pour présenter à M. Joachim Delfort qui jouit, lui aussi, de l'estime générale et à toute la famille, des condoléances attristées. — J. D.

Nous recevons une lettre de M. Joachim Delfort par laquelle, il nous prie instamment d'adresser ses remerciements émus à la population de Thédirac, à ses cousins et à ses amis de Montgey et de Cahors, tout si nombreux, pour la manifestation de sympathie dont il a été l'objet de leur part à l'occasion de ce deuil cruel. — J. D.

Belfort-du-Quercy

Poste automobile rurale. — Voilà bien longtemps que notre commune demandait à être desservie, comme la plupart des communes du canton, de façon convenable normale.

Et l'on comptait que la poste auto-

mobile rurale allait, probablement, nous donner satisfaction.

Nous ne voyons encore rien venir. Notre commune obtiendra-t-elle satisfaction ?

Si nous en croyons certains bruits, il semble, que, peut-être, la commune de Belfort-du-Quercy ne serait plus, avant peu, aussi déshéritée au point de vue des communications qu'elle l'est actuellement.

Nous le souhaitons ardemment.

Luzech

Rugby. — Lire à la rubrique « Les Sports ».

Albas

Service postal. — Dimanche dernier, le Conseil municipal avait à résoudre une affaire vitale pour la commune. M. le Directeur des Postes avait adressé une lettre à M. le Maire l'informant qu'avec l'avis favorable du Conseil municipal, il comptait à bref délai modifier le service de distribution et l'avancer de près de 3 heures.

Cela ne coûterait rien au budget communal, car ce service serait assuré par l'un des facteurs qui irait prendre le courrier à Castelnaud et serait payé par l'Etat. Initiative d'autant plus heureuse que la population demandait cette amélioration depuis 15 ans.

D'abord, cela permettrait à tout le monde de recevoir à temps des lettres pour y répondre par retour du courrier. Quant à la partie de la commune desservie par le facteur de Cénac, elle n'aurait plus à attendre 48 heures pour répondre à une correspondance. Cela paraît paradoxal, néanmoins c'est la pure vérité.

Sans doute, le Conseil municipal connaît cet état de choses. M. le Maire, très favorable lui-même à la proposition de M. le Directeur des Postes, s'est heurté à la résistance de quelques conseillers qui ont craint que le nouveau service retardât l'arrivée du courrier de Bordeaux.

Ces objections n'auraient pu être faites si la question avait été mûrement étudiée avant de prendre une délibération.

Nous savons, en effet, que le courrier de Bordeaux arrive à Luzech, Prayssac, etc., à 7 heures du matin par le train de Cahors-Libos. Il n'y a aucune raison pour que nous ne jouissions pas du même service.

Quoi qu'il en soit, la population albassienne sera certainement très reconnaissante à M. le Directeur des Postes de nous organiser le plus tôt possible ce nouveau service.

D'autant qu'à cette saison les facteurs rentrent à nuit noire et ils ne sont nullement en sécurité dans les sentiers des combes isolées.

Et le Conseil municipal, mieux informé sera le premier à reconnaître les importantes améliorations qu'apportera ce nouveau service.

Caillac

Naissance. — Nous sommes heureux d'apprendre la naissance d'un gros garçon chez les époux Coudere Elie, Mas de Larroque.

Nos meilleurs vœux de prompt rétablissement à la maman et bonne prospérité au bébé.

Décès. — C'est au milieu d'une grande affluence de parents et d'amis qu'ont eu lieu les obsèques de notre ami Abel Dasquie, décédé, dans sa 35^e année. Après une courte maladie.

A sa mère encore malade nous souhaitons un prompt rétablissement. à toute la famille nous présentons nos sincères condoléances.

Montcuq

Football Association. — Voir à la rubrique « Les Sports ».

Puy-Evêque

Taxe de la viande. — Sur l'initiative de M. le docteur Rouma, conseiller général, maire de Puy-Evêque, une réunion des maires du canton a eu lieu dimanche dernier, 6 décembre, à la mairie du chef-lieu à l'effet d'établir une taxe uniforme de la viande dans toutes les communes.

Après une discussion amicale, ces édiles se mirent d'accord pour appliquer la taxe appliquée à Cahors, tant pour la viande de boucherie que de charcuterie.

Nous rappelons à nos lecteurs que cette taxe est la suivante :
Bœuf : sans os : filet, hors taxe; rums-teack, 9 fr. 50; entrecôte, 7 fr. 50; gîte à la noix, 6 fr. 50; avec os : côtes couvertes, 5 fr.; poitrine, 4 fr.; bavette 2 francs.

Veau : sans os : cuisse, épaule, 8 fr. 50; avec os : côtelettes, filet, 6 fr. 50; poitrine, jarret, 4 fr. 50.
Agneau : Gigot, côtelettes, 8 fr. 50; épaule, 6 fr. 50; poitrine, collier, 4 fr. 50.
Mouton : Gigot, côtelettes, 7 fr.; épaule, 5 fr.; ragout, 2 fr.
Abats : cervelles de veau, foie, ris, 10 francs; rognons de moutons (pièce), 0 fr. 70; cervelle de mouton, 2 fr.
Le tout la livre.

Viande de porc : Filet, 7 fr.; côtelettes, 6 fr. 50; échine, 6 fr. 25; poitrine parée, 5 fr.; pane nature, 4 fr.; lard frais, 3 fr. 75, le tout la livre.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Etat civil du 4 au 11 décembre 1931.
Naissances : Gasc René-Jean-Baptiste. Décès : Théronnet Julien, 54 ans.

Service des pharmacies. — Aujourd'hui, dimanche, le service sera assuré par la pharmacie Barlat, rue Gambetta.

Calare

Concert. — Voici le programme du concert offert par l'Alliance cajaroise le 13 décembre, à 15 h. 30, place du Foiraill.
Le Décazevillois, pas redoublé; Marroufin; Loin de ma Patrie, fantaisie; Tillard; Smarteuse, polka; Popy; Si j'étais roi, fantaisie; Parès; En route, pas redoublé; Maillochaud; défilé.

Latronquière

Procès-verbaux. — Les gendarmes en tournée furent informés qu'un scandale avait été provoqué par un nommé P... qui était en état d'ivresse.
Ils le trouvèrent dans le débit de M. Ricors, en train de vider une bouteille de vin, après l'heure de la fermeture des débits.

Ils constatèrent que P... était en état d'ivresse. Ils le conduisirent au violon, mais ils dressèrent au patron deux procès-verbaux : l'un pour fermeture tardive du débit et l'autre pour avoir servi à boire à un client en état d'ivresse.
Quant à P..., il fut relâché le lendemain matin, mais il partit gratifié d'un procès-verbal pour ivresse.

A PARIS

Voyageurs, Touristes

Compatriotes

descendez à l'hôtel MALHER

5, rue Malher, 5 (rue de Rivoli)
Métro : Saint-Paul

PARIS (4^e)

TOUT LE DERNIER CONFORT

SALLES DE BAINS

RECOMMANDÉ AUX FAMILLES

CHAMBRES A UN LIT

de 18 à 24 francs par jour

FLOIRAC Téléphone
(Originaire du Lot) ARCHIVES 60-92
Propriétaire

Hôtel recommandé par le Journal du Lot

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Rugby-Championnat du Périgord-Agenais. — Lire à la rubrique « Les Sports ».

Obsèques. — C'est au milieu d'une affluence nombreuse pour ne pas dire la majeure partie de la population gourdonnaise, qu'eurent lieu jeudi dernier les obsèques du malheureux Valadié Raymond, ouvrier couvreur, victime de l'accident que nous avons déjà relaté.

Au cimetière, M. Blanquet, receveur des P. T. T., président de l'Union Sportive, a adressé, en termes émus et partant du cœur, les derniers adieux à Valadié.

Qu'il nous soit permis d'adresser à nouveau nos bien sincères condoléances à la famille Valadié, si rudement éprouvée en cette pénible circonstance.

Etat civil du mois de novembre 1931.
Naissances : Pierrette-Jacqueline Bergougnoux, au Colombier.

Mariages : Adrien Paralié, maçon, 22 ans, de Marmillac (Lot), avec Jeanne-Françoise Gissou, couturière, 19 ans, de Gourdon; Ferdinand Parjadès, cultivateur, 18 ans, de Tustal, avec Françoise-Marie Bourbon, 18 ans, de Pechaur; Adrien Montagne, caporal-chef au 22^e d'aviation, 20 ans, de Gourdon, avec Mélanie Besseres, 19 ans, du Moulin-Bas.

Décès : Marie-Bernard, s. p., 71 ans, veuve de Justin Rodès, à Maillo; Maria Avezou, s. p., 80 ans, veuve Dissat, à Résanles; Jean-Marcel Boissou, s. p., 2 mois, à Brayssac; Marguerite Baldy, s. p., 82 ans, veuve Pomardé, place de l'Hôpital; Catherine Malgouyrou, s. p., 86 ans, veuve Dalet, à Gourdon; Auguste Jean, cultivateur, 72 ans, au moulin de Carroul; André Rossigol, plâtrier, 27 ans, rue de la Môle.

Payrignac

Entente paysanne. — Dimanche 13 décembre, aura lieu, à 11 heures, dans la salle de la mairie, une réunion de la section communale d'entente paysanne.

Gramat

Soirée de gala. — Dimanche 20 décembre, à 20 heures 45, dans la salle municipale du théâtre aura lieu, avec le concours de M. Quessel, professeur de musique, une soirée de gala où de nombreux artistes prêteront leur concours à cette soirée qui obtiendra le plus vif succès.

Etat civil du mois de novembre. — Naissance : un garçon.
Mariage : Gabriel Vigouroux, négociant en vins, et Marie-Gabrielle Chaurand.

Décès : Augustin Bousquet, retraité, 68 ans; Célestine Puel, religieuse, âgée de 83 ans; Louis Box, employé de commerce, 25 ans; Gabrielle Laville, veuve Tocaben, 25 ans; Anais Palasse, épouse Neysen, 76 ans; Célestine Bessat, religieuse, 58 ans.

Rocamadour

Gastronomie. — Nous apprenons avec plaisir que MM. Descomps et Martal, propriétaires de l'Hôtel Sainte-Marie à Rocamadour, viennent de présenter à la Section Gastronomique du Salon d'automne, à Paris, le dimanche 22 novembre, un déjeuner quercynois dont le succès a dépassé les prévisions les plus optimistes. 315 gourmets y ont dégusté les foies gras truffés, les omelettes aux truffes et aux autres merveilles gastronomiques. Environ 700 personnes qui désiraient prendre part à ce déjeuner, ont dû être refusées faute de place, dans le Restaurant du Grand Palais.

Nous sommes heureux de féliciter à cette occasion les sympathiques propriétaires de l'Hôtel Sainte-Marie pour cette brillante victoire culinaire remportée dans le Temple de la Bonne Chère.

Martel

Le prix du lait. — Après une entrevue avec le maire de Martel, les laïchers ont consenti à fixer le prix du litre de lait à 1 fr. 25 au lieu de 1 fr. 40.

Sarrazac

Chasseur blessé. — Le jeune Labrunie, de Sarrazac chassait en compagnie de plusieurs amis, lorsqu'un coup de feu partit du groupe. Le jeune Labrunie fut atteint en pleine poitrine par la charge. On le transporta chez lui et le médecin appelé constata que la blessure était sans gravité.

Nous souhaitons que le jeune Labrunie soit bientôt rétabli.

Salviac

Livraison de la récolte des tabacs de 1931. — La livraison de la récolte des tabacs de 1931 aura lieu pour la commune de Salviac du 6 février au 13 février, à liste d'arrivage est déposée à la mairie de Salviac où les planteurs peuvent en prendre connaissance à partir de ce jour.

Un conseil municipal sportif. — Dans sa dernière réunion le conseil municipal a pris la délibération suivante :

« Considérant que les sports constituent un élément important de développement et d'éducation de la jeunesse au point de vue physique et moral et qu'il y a lieu de les encourager dans toute la mesure du possible,

« Considérant que la Société sportive « Le Club Athlétique Salviacois » fait preuve d'une activité digne d'éloges,

« Décide d'utiliser et d'organiser le terrain communal sis au fourbourg des Crozes, susceptible après nivellement de constituer un terrain de jeux très convenable en même temps qu'un champ de tir,

« Et demande aux pouvoirs publics d'accorder à la commune une subvention qui lui permette de faire face aux dépenses que cette organisation entraînera.

Les jeunes gens de la commune de Salviac remercient à l'unanimité le Conseil municipal de Salviac pour les sentiments sportifs témoignés à l'égard de la jeune société dont ils font partie.

Dégagnac

Foire. — Notre foire de décembre n'a pas eu son importance habituelle. Les transactions, influencées par la crise économique qui frappe déjà durement l'agriculture, ont été difficiles, avec cours incertains.

Voici les cours pratiqués : Sur les attelages, affaires à peu près nulles; les bœufs de boucherie se sont vendus de 180 à 220 fr. les 50 kilos; les moutons gras, 4 fr.; les agneaux de lait, 5 fr. le kilo.

Les oies et les canards gras 6 fr. le 1/2 kilo; les poulets 5 fr. et les poules 4 fr. la livre.
Œufs, 7 fr. la douzaine.

Souillac

Nécrologie. — Nous apprenons avec regret la mort de M. Urbain Fourgons, ancien instituteur, décédé à l'âge de 71 ans. Il était le père de M. Fourgons, contrôleur principal des tabacs à Souillac, auquel nous adressons, ainsi qu'à la famille, nos sincères condoléances.

Le Quercy à Toulouse

« La soirée offerte Samedi par l'Association Amicale des Enfants du Quercy » à ses adhérents et à tous les originaires du Lot a obtenu un très gros succès. Dès 9 heures du soir, une véritable foule se pressait à l'entrée des salons du Grand Hôtel et de nombreuses personnes ont dû rester debout dans les couloirs durant toute la partie concert.

Malgré la défection de deux artistes que la maladie a empêché de prendre part à cette soirée, le concert a été remarquablement réussi. Félicitons en bloc tous les artistes amateurs qui nous ont prêtés leur gracieux concours : M. Pelaprat, Mlle Virec et Bergon, M. Descomps, Fourgon, Arays, Amare et Pinégallable M. Cures dans ses chansonnets et ses monologues du terroir.

A l'entracte, M. Thinières, Président de la Société, a remercié les nombreux amis qui avaient répondu à l'appel du Comité, et, après avoir vanté les beautés du Quercy que nous voudrions bien faire connaître aux Toulousains, invita tous les originaires du Lot à venir grossir le nombre des Sociétaires.

L'orchestre symphonique qui, sous l'habile direction de M. Robert Baquie, s'était fait entendre durant le concert, se distingua au cours de la soirée dansante qui suivit. Jusqu'à 4 heures du matin le plus grand entrain ne cessa de régner et les vieux s'en donnèrent à cœur joie. Le piano d'accompagnement était magistralement tenu par M. Beaudes-Baron, professeur, premier prix du Conservatoire.

Nous ne devons pas terminer ce bref compte-rendu sans adresser nos vifs remerciements à tous ceux qui ont contribué à l'éclat de cette belle fête, en particulier aux membres de la Commission des fêtes à son président M. Pelaprat et à son animateur M. Cures.

Les originaires du Lot non encore adhérents à l'Amicale des Enfants du Quercy peuvent s'adresser pour tous renseignements et adhésions à M. Cures, Trésorier-adjoint, 31, rue Riquet à Toulouse.

L'Assemblée générale qui devait avoir lieu le 13 décembre est renvoyée au 20 décembre. Siège de l'Amicale Grand café du Théâtre, Place du Capitole.

LE ROMAN DU DIMANCHE pour 0.25 le samedi acheter un roman complet

LE CŒUR AUX ENCHÈRES roman inédit par A. STAR pour 0.10 exceptionnellement

Exclusivité HACHETTE

PARIS 11 h. 30.

Un complot. — A la suite de la découverte d'un complot contre l'administration américaine, 214 personnes ont été arrêtées.

Un suicide. — Miss Mildred Piller, d'origine américaine, âgée de 20 ans, s'est empoisonnée parce que son fiancé avait épousé sa mère qui était veuve.

La tempête. — Une violente tempête a régné sur le littoral catalan, causant une interruption de la navigation et de la pêche.

Hydravion perdu. — Le « Financial Times » annonce que l'Inkai deviendrait le chef du Gouvernement japonais.

On est toujours sans nouvelles de l'hydravion perdu en mer près d'Alger.

Les Allemands paieront-ils les réparations ?

De Berlin. — La « Germania », organe semi-officiel de la chancellerie, dit que l'intention du gouvernement d'Empire est de déclarer, nettement, à la prochaine conférence de la révision du plan Young que l'Allemagne n'est plus en mesure de payer les réparations.

MEUBLES

COMBROUSE FILS

3, rue Maréchal-Joffre — CAHORS

CHAMBRES à coucher — SALLES à manger

SIÈGES -- GLACES -- LITERIE

Dépositaire des Sièges « STELLA »

FABRICATION GARANTIE -- PRIX EXCEPTIONNELS

Livraison à domicile

Pour l'adaptation scientifique de vos lunettes et pince-nez...
Pour l'exécution rigoureuse des ordonnances de MM. les oculistes...
adressez-vous à

G. BARON

Opticien spécialiste
24, Boulevard Gambetta, CAHORS
Examen gratuit de la vue
Réparations, Expéditions
Prix modérés

Le plus grand choix en lunetterie, baromètres, thermomètres, instruments de précision
Photographie, Appareils, Accessoires, Développement

Chasse Pêche Coutellerie
Choix complet de couteaux de poche. Couteaux : table, dessert, services à découper inoxydables.

M. BESSON, armurier
83, Boulevard Gambetta, Cahors.

Cadeaux, étrennes utiles

M. Paul AVALAN, 23, rue Nationale, expose chaque semaine des réclames pour cadeaux et étrennes utiles. N'oubliez pas d'aller voir ces nombreux articles vendus à des prix défiant toute concurrence. Assiettes blanches, calottes demi-creuses et plates 1 fr. pièce. Assiettes couleur calottes demi-creuses et plates, 1 fr. 20 pièce.

Demandez et Consommez

LES GRANDS VINS DE GAILLAG : Château-Gayard, Comte Ormy (champagnis); — Haut-Saleilles, Exquis, 13°; — Super-Mosac, Extra, 15°.

de l'Union Viticole Coopérative du Gaillacois à Gaillac
GRANDS VINS de Bordeaux et Bourgogne

de la Maison A. Delor et Cie à Bordeaux
GRANDS VINS DES COTES DU RHONE : St-Patrice, Clos-du-Pape, Château-du-Roi, Les Vallons Ensoleillés, etc., etc.

de la Maison Antonin Estabiet, fils, à Châteauneuf-du-Pape
GRANDS VINS DE CHAMPAGNE : Grand-Crémant, Grand-Imperial, Dry-Majesty.

de la Maison Veuve Morel et ses fils à Epernay
Jules BARDIN, représentant
23, rue Président-Wilson, CAHORS

LES BEAUX CADEAUX

Un Cinéma Kodak

A partir de 425 fr.
Vente et démonstration
PHOTO LUMINA, Cahors
Grand choix d'appareils de photographie à partir de 65 fr.

AVIS

M. PRADIE à l'avantage d'informer les propriétaires d'Autos qu'il vient de prendre le GARAGE ST-GEORGES à Cahors, et qu'il est en mesure de faire effectuer toutes réparations avec les meilleurs soins.

Pour les fêtes de Noël et du Nouvel An

Confiez toutes vos commandes et tous vos colis au service rapide Cahors-Toulouse.

PAUL NOYER
8, rue Wilson, Cahors
Départ tous les jours
Tarif Grande et Petite Vitesse

CAHORS-KINA

AUX VIEUX VINS DE CAHORS
APÉRITIF DE HAUT GOUT

17, RUE DES CAPUCINES, CAHORS

Pour presque rien

Vous aurez toujours l'heure juste chez vous en confiant le remontage de vos pendules à M. FABRE, horloger de la ville, 12, rue St-James, qui vous les entre-tiendra dans un état de marche à l'abri de tout reproche.

RENSEIGNEMENTS GRATUITS SUR DEMANDE

Pas de Boniment de Prix!

ALIMENTATION SARDA
HALLES, CAHORS
Lundi Réclame

1.000 tablettes, chocolat G., de Marque Sarda; 1.000 litres Javel; 500 kilos lessive; 500 kilos cristaux.

Charcuterie de Limogne, pur porc.

AUTOMOBILES MATHIS

Voulez-vous une machine souple, rapide, économique, achetez une MATHIS. Nouvelle baisse de prix sur toute la gamme des voitures MATHIS, depuis les 5 chevaux jusqu'à la 23 chevaux.

Magasin d'exposition 18, Bd Gambetta

Vos Rats engraisent

Seul « VIRUS ROUGE » les anéantit

Amp. 4,50. Exigez-le. Ets Olivier, Avignon

Agent exclusif pour la région

PHONOGRAPHE

CHAQUE MOIS
TOUS LES DISQUES NOUVEAUX paraissent à Cahors le même jour qu'à Paris chez

P. FRANCÈS

86, Boulevard Gambetta 86,
Audition permanente

Vente à Crédit — Réparations, Echanges

Service rapide

CAHORS-BORDEAUX

M. PUECH, Transports et Déménagements, 68, rue Nationale, Cahors, informe le public qu'il a établi un service rapide aller et retour par automobile de CAHORS-BORDEAUX, pour le transport des marchandises de toute catégorie.

Premier départ, le 10 décembre courant.

Pour les commandes et renseignements s'adresser, 68, rue Nationale.

LES ORGANISATIONS COMPTABLES

GEORGES PARANT

Professeur Expert-Comptable
Membre de l'Enseignement technique
Agréé près des Tribunaux

EXPERTISES

CONTROLES

FISCALITÉ

LIVRES SPÉCIAUX

BUREAUX :

CAHORS 1, rue du Portail-Alban.
Tél. 824.
Aurillac, 18, av. de la République
Tél. 219.
Rodez, 54, rue Bétaille. Tél. 281.
Millau, Place de la Fraternité.
Tél. 309.
Sarlat, 44, Avenue Thiers, Tél. 138

LAITERIE DES CAUSSES

DU QUERCY

2, rue St-James, CAHORS

Cours de la semaine

Cantal Laguiole (surchoix), le kg. 10 »
Bleu d'Auvergne, façon Roquefort, le kg. 10 »
Gruyère « Incomparable », le kg. 16 »
Hollande « Boule Rouge »,

SURDITÉ & BOURDONNEMENTS

Vaincus avec succès par la méthode la plus moderne, sans douleur, sans opération, sans piqûres, sans drogues et sans appareils à porter constamment. Succès durables sur les cas les plus rebelles et très anciens, d'origine scléreuse ou catharale, obtenus par la méthode de l'Anti-acousie, 16, rue du Pont-aux-Choux, Paris, 3^e. Seule en France à appliquer cette méthode. Si vous êtes atteints de surdité, bourdonnements, si vous entendez la voix sans la comprendre, n'hésitez pas à rendre visite au spécialiste qui recevra de 9 à 4 heures à : Cahors, Hôtel des Ambassadeurs, le jeudi 17 décembre.

ETABLISSEMENTS DU CENTRE ET DU SUD-OUEST

TEINTURE NETTOYAGE

de tous vêtements, chapeaux, tissus, etc. Stoppage et plissage. Blanchissage faux-cols et lingerie. Nettoyage et remise à neuf de vêtements de cuir, sacs de cuir, etc... Teinture de fourrures.

Pour deuil, livraison en 48 heures, délais d'expédition en plus. Travail soigné. Prix modérés.

Dépôt pour Cahors et les cantons voisins : Madame BONNET, 2, rue des Capucins, Cahors.

MACHINES A TRICOTER très larges. Prix de fabrique. Catal. apprent. gratuits. LAINES très nuances. Echant. gratis. — LA LABORIEUSE 10, Quai d'Orléans, Nantes.

PLUS D'IVROGNES

POUDRE JANEHO, Indigestive, sans goût. Boîte 10 fr. 60 Laboratoire JANEHO, 17, rue Montfaucon, Amélioration rapide. Toutes Pharmacies.

PRÉVENEZ -- GUÉRISSEZ

les Crevasses, Gorgeuses, Engelures EN EMPLOYANT LE

CAMPRISE DU CANADA

Il vous conservera une peau douce et souple, même par les plus grands froids

La boîte 5 francs toutes pharmacies
Dépôt : CAHORS, Pharm. ORLIAO et LARRIEU
SOUILLAC Pharmacie BOUYER &

IMP. COUESLANT (personnel intéressé)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

Chemin de fer de Paris à Orléans

Chemin de fer d'Alsace et de Lorraine
Est, Etat, Midi, Nord, Orléans, P.-L.-M.
Algériens P.-L.-M. et de l'Etat
Tunisiens et Sfax-Gafsa

Billets d'aller et retour de famille

Sur demande faite quatre jours à l'avance, des billets d'aller et retour spéciaux de 1^{re}, 2^e, 3^e classes sont délivrés dans toutes les gares des Réseaux d'Alsace et de Lorraine, Est, Etat, Nord, P. O., P.-L.-M. et la plupart de celles du Midi, pour toute gare des Réseaux algériens de l'Etat et du P.-L.-M., des chemins de fer tunisiens et de Sfax-Gafsa, ou vice-versa, sous condition d'un parcours aller et retour d'au moins 200 kilomètres sur les réseaux métropolitains.

Trois membres au moins de la famille — dont le chef de famille ou sa femme — doivent se déplacer. Dans ce minimum les enfants jusqu'à trois ans et les domestiques n'ont pas de ligne de compte et deux enfants de 3 à 7 ans ne comptent que pour un voyageur.

Ces billets donnent droit au transport en chemin de fer en France et en Algérie ou Tunisie, mais non à la traversée. Les ports d'embarquement ou de débarquement doivent être Marseille, Sète, Port-Vendres, Alger, Bône, Bougie, Oran, Philippeville, Bizerbe, Tunis, Sousse, Sfax; ils peuvent être différents à l'aller et au retour.

Les billets délivrés jusqu'au 14 juin 1932 sont valables 45 jours et leur validité peut être prolongée de dix à 30 jours. Les deux premières personnes payent le plein tarif à l'aller et au retour, mais la troisième bénéficie d'une réduction de prix de 50 0/0, la 4^e et les suivantes d'une réduction de 75 0/0.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser aux bureaux de renseignements et bureaux de ville des Grands Réseaux de chemin de fer français, aux Agences de voyages, etc...

Création d'un service de douane à la gare de Paris-Quai d'Orsay

Pour faciliter les relations entre l'Espagne et la France, les Chemins de fer de Paris à Orléans et du Midi se sont mis d'accord pour que le dédouanement des bagages soit fait à la gare de Paris-Quai d'Orsay au lieu des gares frontalières de Hendaye et Cerbère pour les bagages en provenance de l'Espagne acheminés par les trains 82, 24 et 8, via Hendaye (arr. à 9 h. 15, 10 h. 55 et 20 h.) et par les trains 62 et 68, via Cerbère (arr. à 9 h. 30 et 10 h. 15).

Le Bureau de Douane de Paris-Quai d'Orsay est ouvert tous les jours de 8 h. à 12 h. et de 20 h. à 20 h. 30.

Facilités pour la livraison à domicile des bagages dans Paris

Les voyageurs désireux de faire livrer leurs bagages à domicile dans Paris sont invités, dans leur intérêt, et en vue de faciliter la remise rapide des dits bagages, à la faire connaître dès la gare de départ.

A l'arrivée, ils présentent leur bulletin à un bureau spécial installé dans la salle des bagages des gares du Quai d'Orsay ou d'Austerlitz en remettant leur commande de livraison et, le cas échéant, leurs clés, s'ils ne veulent point assister eux-mêmes à la visite de l'octroi.

Ils peuvent ainsi gagner ensuite leur domicile débarrassés de tout souci.

LE MAROC

à moins de 48 heures de Paris

Touristes qui craignent les longues traversées et hommes d'affaires pressés appelés au Maroc, profitez des nouveaux horaires espagnols qui fonctionneront à partir du 15 mai prochain. Vous pourrez aller de Paris à Tanger en moins de 48 heures, en partant de Paris par le train de luxe Pyrénées-Côte d'Argent (Paris-Quai d'Orsay 20 h. 40).

Vous arriverez à Madrid-Nord à 20 h. 35 et pourrez repartir le soir même de Madrid-Atocha à 21 h. 35.

C'est la voie la plus rapide, la seule ne comportant guère que 2 h. 1/2 de mer.

Etude de Maître Robert SEGUY, Licencié en droit, Avoué à Cahors, rue St-Pierre

VENTE SUR LICITATION

les étrangers admis, en UN SEUL LOT

d'immeubles en nature de maison d'habitation, jardin et terre, sis à Cahors, faubourg Cabessut, lieu dit « Camp des Monges », dépendant des successions de Eugène-Jules ALAZARD et dame Marie-Louise BENEUF son épouse, en leur vivant demeurant à Cahors, faubourg Cabessut.

L'adjudication aura lieu le JEUDI SEPT JANVIER MIL NEUF CENT TRENTE-DEUX, à QUATORZE HEURES DU SOIR, par devant Monsieur le Président du Tribunal civil de Cahors, au Palais de Justice de la dite ville.

On fait savoir à qui il appartiendra :

Qu'en vertu et en exécution d'un jugement rendu sur requête collective, conformément à la loi du quinze décembre mil neuf cent vingt et un, par le Tribunal civil de Cahors, le cinq novembre mil neuf cent trente et un, en Chambre du Conseil, enregistré, lequel a ordonné la vente aux enchères publiques, par devant Monsieur le Président du Tribunal civil de Cahors, des immeubles dépendant tant de la communauté ayant existé entre Eugène-Jules ALAZARD et dame Marie-Louise BENEUF, son épouse, quand vivaient, demeurant à Cahors, Faubourg Cabessut, que de la succession de ces derniers, étant expliqué que Eugène-Jules ALAZARD était veuf en premières noces de Madame Marguerite LAROCHE, et en deuxième noces de Madame Marie-Louise BENEUF, cette dernière veuve elle-même en premières noces de DUCREUX Symphonien, et décédée au Camp des Monges à Cabessut, le vingt-six avril mil neuf cent dix-huit, le mari décédé le neuf décembre mil neuf cent vingt-neuf à Fontenay-sous-Bois (Seine), où il se trouvait momentanément.

Et qu'aux requêtes, poursuites et diligences de :
1^o Monsieur ALAZARD Fernand, cuisinier-maître d'hôtel, demeurant à Paris, 98, rue d'Angoulême,
2^o Dame ALAZARD Marguerite, sans profession, épouse de POUSSIN Théophile, et ce dernier agissant pour assister et autoriser son épouse, demeurant ensemble à Blois, rue du Cent-treizième, numéro deux,
3^o Monsieur BENEUF ou BENEUF Louis, maçon, demeurant aux Groissons par Montecoux (Saône-et-Loire),
4^o Monsieur BENEUF ou BENEUF Jean-Marie, contremaître, demeurant à Boncou (Basses-Pyrénées),
5^o Dame BENEUF ou BENEUF Léonie, sans profession, épouse de VALLOIRE Paul, receveur-buraliste, et ce dernier agissant pour assister et autoriser son épouse, demeurant ensemble à Saint-Just-la-Pendue (Loire),
6^o Dame PELLIER Francoise, veuve de BENEUF ou BENEUF vivant, dit Joseph, sans profession, demeurant à l'Horme (Loire), avenue Berthelot, numéro vingt,

7^o Dame BENEUF ou BENEUF Marie-Louise, épouse de CHOMIENNE Michel, ajusteur-monteur, et ce dernier agissant pour assister et autoriser son épouse, demeurant ensemble à Grand-Croix (Loire), rue de la République, numéro soixante-dix-neuf,
8^o Monsieur BARRACO Mathieu-Fernand, marchand-ferrier, veuf non remarié de dame BENEUF ou BENEUF Jeanne, demeurant à Saint-Paul-en-Jarret, lieu de la Plaine de Châlons, agissant tant en son nom personnel qu'en sa qualité de tuteur naturel et légal de ses deux enfants mineurs Joseph BAR-

RACO, né à l'Horme, le vingt-cinq mars mil neuf cent quatorze et Francine-Antoinette BARRACO, née à Saint-Chamond le dix mars mil neuf cent dix-huit,

9^o Monsieur FONT Jean, cultivateur, demeurant à Saint-Paul-en-Jarret, au bourg, agissant en qualité de tuteur ad hoc des dits mineurs BARRACO, fonction à laquelle il a été nommé suivant délibération du conseil de famille des dits mineurs, tenu sous la présidence de Monsieur le Juge de Paix du canton de Rive-de-Gier, le vingt-neuf mai mil neuf cent trente et un,

tous les sus-nommés ayant Maître Robert SEGUY, licencié en droit, comme avoué constitué près le Tribunal civil de Cahors,

En présence de Monsieur Francisque BATHIAS, demeurant à Saint-Paul-en-Jarret, lieu de la Plaine de Châlons, pris en sa qualité de subrogé-tuteur des mineurs Joseph et Francine-Antoinette BARRACO, appelé à la vente par exploit de Maître GRILLET, Huissier à Rive-de-Gier (Loire), du vingt-trois novembre mil neuf cent trente et un, enregistré.

Il sera procédé le JEUDI SEPT JANVIER MIL NEUF CENT TRENTE-DEUX, à quatorze heures du soir, à l'adjudication des criées du Tribunal civil de Cahors, par devant Monsieur le Président d'au-

torité, commis à cet effet, à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, à l'extinction des feux, en un seul lot, les étrangers admis, des immeubles dépendant des communautés et successions dont s'agit, suivant la désignation, le lotissement et la mise à prix ci-après :

Un Cahier des charges, contenant les clauses et conditions de la présente vente a été dressé par les soins de Maître Robert SEGUY, avoué à Cahors, et déposé au Greffe du Tribunal civil de Cahors, pour y servir de minute d'enchères et où toutes les personnes peuvent en prendre connaissance sans frais.

DÉSIGNATION

DES

Immeubles à vendre

TELLE QU'ELLE RÉSULTE DU CAHIER DES CHARGES

LOT UNIQUE

Ce lot comprendra :

Article premier

Un immeuble en nature de jardin, situé au lieu dit « Camp des Monges », faubourg Cabessut à Cahors, constitué par des étages successifs auxquels on accède par une série de petits escaliers en maçonnerie. Ces divers étages du jardin sont plantés d'arbres fruitiers et de pieds de vigne.

Sur le plan inférieur, auquel on accède par une porte en fer donnant sur le chemin du

Camp des Monges à la route nationale numéro cent onze, se trouve, à droite, une petite construction en pierre de taille, couverte en tuiles, servant de hangar, dans lequel on pénètre par une porte ouverte sur sa façade est. Ce hangar est éclairé par une fenêtre sur la façade sud.

À gauche, adossées contre le mur de clôture, se trouvent trois profondes citernes, construites en maçonnerie et alimentées par le tuyau d'adduction des eaux du toit de l'immeuble bâti.

Sur le quatrième palier se trouve, à gauche et adossée contre le mur de clôture, une petite construction en maçonnerie, couverte en tuiles, à usage de water-closets.

On accède au dernier palier, sur lequel est bâtie la maison d'habitation, par un double escalier en forme de perron.

Devant la maison et constituant le dernier palier, se trouve une vaste terrasse en terre battue, bordée par une balustrade à colonnades. Sous cette terrasse, dans l'angle gauche, on trouve une citerne souterraine en maçonnerie. Deux grands arbres sont plantés de chaque côté de cette terrasse.

Contre le mur est construit un bassin à laver, en maçonnerie, avec sa pompe, alimentée par les eaux de la citerne.

Article deuxième

La maison d'habitation construite en pierre et couverte en tuiles plates comporte un rez-de-chaussée, un étage et au-dessus une petite pièce mansardée.

On accède dans la maison par une porte vitrée donnant sur la terrasse. A l'entrée se trouve un petit vestibule ; on pénètre ensuite dans une vaste pièce prenant jour sur la terrasse par deux fenêtres. Il existe dans cette pièce une cheminée à usage de feu de bois. A la suite on entre dans une autre pièce servant de cuisine, éclairée par une porte vitrée ouvrant sur la terrasse. Dans cette dernière pièce se trouve une grande cheminée.

Au premier étage, auquel on accède par un escalier prenant naissance dans le petit vestibule dont il a été parlé, se trouvent quatre pièces dont les portes d'entrée ouvrent sur le palier. La première, qui possède une cheminée à usage de feu de bois, est éclairée par une fenêtre en façade, la seconde, également par une fenêtre en façade, la troisième, plus vaste, prend jour par deux fenêtres également en façade et comporte une cheminée à feu de bois, la quatrième, de mêmes dimensions que la précédente, est éclairée par une fenêtre donnant sur la cour située derrière l'immeuble et comporte également une cheminée à feu de bois.

On accède à la pièce mansardée qui se trouve au-dessus par un escalier ouvrant sur le palier du premier étage. La dite pièce mansardée est éclairée par une fenêtre en façade.

Derrière cette cour, après avoir monté un escalier de plusieurs marches, on pénètre sur une pièce de terre qui fera l'objet de l'article troisième.

Article troisième

Un immeuble en nature de terre et friche, situé dans le prolongement des deux articles ci-dessus désignés, plantés d'arbres fruitiers et de quelques pieds de vigne.

Les trois articles ci-dessus désignés figurent à la matrice cadastrale de la commune de Cahors sous le numéro cent quatre-vingt-sept (187), section E, pour une superficie de vingt-quatre ares dix centiares.

Ce lot unique est clos entièrement d'un mur en maçonnerie.

Il confronte au nord-ouest à Monsieur Delfau de Cabessut, au nord à chemin de Pech-de-Rolles, à l'est à Monsieur Mirassou de Cabessut et au sud à chemin du Camp des Monges.

Ce lot ainsi désigné sera mis en vente sur la mise à prix de quinze mille francs, ci... 15.000 fr. francs, ci... 15.000 fr.

BAISSE DE MISE A PRIX

Monsieur le Président d'autorité, commis à la vente par jugement du cinq novembre mil neuf cent trente et un, est autorisé à baisser indéfiniment la mise à prix ci-dessus fixée faute d'enchères.

PAIEMENT DES FRAIS

Tous les frais exposés jusqu'au jour de la vente, y compris la remise proportionnelle due à l'avoué poursuivant, seront payés par l'adjudicataire en diminution de son prix, dans les dix jours de la vente entre les mains de Maître SEGUY, avoué.

Fait et rédigé par moi, avoué près le Tribunal civil de Cahors, le 12 décembre 1931.

Signé : R. SEGUY.

Enregistré à Cahors, le décembre mil neuf cent trente et un, folio : case : requ. onze francs vingt centimes.

Le Receveur : BONNECAZE.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à Maître Robert SEGUY, avoué poursuivant la présente vente et rédacteur du Cahier des charges qui, comme tous les autres avoués exerçant près le Tribunal civil de Cahors, pourra être chargé d'enchérir.

CAHORS, IMP. COUESLANT

La Phosphide Garnal

MÉDICATION IODO-TANNIQUE PHOSPHATÉE

Remplace agréablement et avantageusement L'HUILE DE FOIE DE MORUE

Dans son traité des « Médicaments Usuels », 5^e édition, page 138, M. le Docteur MARTINET affirme que « les iodo-tanniques constituent, avec l'huile de foie de morue, les arsenicaux, le climat marin, les bains salés, la médication de choix du lymphatisme et de la sorofule ».

ACTIONS ET INDICATIONS de la PHOSPHIDE GARNAL

Spécifique du lymphatisme par son iode — Astringent — Tonique par son tannin — Reminéralisant par son phosphate de chaux

La PHOSPHIDE GARNAL est indiquée

- 1^o dans tous les états lymphatiques : lymphatisme, sorofule, adénopathies, hypertrophies amygdaliennes, végétations adénoïdes ;
- 2^o dans la convalescence des maladies infectieuses, les états dépressifs, les états pré-tuberculeux et les premiers stades de la tuberculose pulmonaire ;
- 3^o dans les états où la déminéralisation prédomine : rachitisme, arrêt de croissance, phosphaturie, prédispositions tuberculeuses, hypophysies, etc., etc...

Mode d'emploi : Une cuillerée à soupe à un verre à madère (suivant l'âge) au début de chacun des deux principaux repas.

Prix du flacon (impôt compris) : 14 francs

Laboratoire de la PHOSPHIDE GARNAL
CAHORS — 97, boul. Gambetta — CAHORS

Maitresses de Maison !

LISEZ la

Mode Pratique

qui conelle

ÉLÉGANCE-FANTAISIE

JOLIS RAFFINEMENTS

avec l'économiste qu'impose la vie chère.

Un an, 52 numéros, dont 24 en couleurs : 50 fr.

Le Numéro : 1 fr.



Feuilleton du « Journal du Lot » 81

PAR PEUR DE L'AMOUR

OU UN MARIAGE SECRET

par Louis d'ARVERS

DEUXIEME PARTIE

XLIII

LE SECRET DU LAC

Qu'avait-elle eu à souffrir pendant cette nuit fatale ? Et comment avait-elle été à la mort ? Qu'est-ce qui avait pu l'entraîner au bord du lac maudit ? Autant de questions qui restaient pour eux d'insolubles problèmes. Elle portait encore l'élégante robe rose qui la faisait si belle la veille et ses fines dentelles ne témoignaient pas la moindre trace de lutte. La broche de diamants que lui avait donnée son père restait piquée à son corsage, et ses deux beaux bracelets n'avaient pas quitté ses bras. Seule, sa petite main crispée sur le médaillon d'Arley eût pu donner à penser qu'on avait cherché à le lui enlever... Mais il demeurait évident qu'elle n'avait pas été victime d'une agression ayant le vol pour objet.

L'énigme restait compléte. C'est alors qu'Arley, toujours obsédé par le même souvenir, fit aux docteurs le récit de la scène du lac, et ceux-ci furent

unanimes à admettre que la commotion cérébrale, reçue ce matin-là, pouvait, en effet, avoir eu sur la jeune fille une influence fatale.

— Vraisemblablement, dirent-ils, elle a dû sortir en état de somnambulisme et aller droit au lac comme sous l'empire d'une suggestion... La version prit très vite couleur de vérité absolue auprès des domestiques et calma l'effervescence curieuse soulevée par l'incompréhensible drame.

Quand la nouvelle fut connue au dehors, les journaux de Londres ne cherchèrent pas plus loin et il resta admis que la belle Béatrix d'Eton s'était noyée en état de somnambulisme.

Mais cette explication trouva moins de crédit auprès de Ronald et encore moins auprès de Nicole qui seule pouvait soupçonner l'horrible vérité.

Elle ne disait rien, heureuse au fond du cœur que cette explication sauva la mémoire de sa sœur de tous commentaires. Mais son père, moins averti qu'elle, cherchait autre chose.

On ne put l'arracher de la chambre mortuaire, même pour la dernière toilette, quand la duchesse peigna elle-même, pour la dernière fois, les beaux cheveux tant admirés.

Ses yeux ne quittaient pas la forme à jamais immobile de l'enfant à qui il demandait ardemment le secret de sa mort.

L'avait-elle appelé quand l'eau

criminelle s'était refermée sur elle ? Ou bien, comme tous les enfants en détresse, avait-elle jeté son appel à Liane et crié : « Maman ! »

Car il se le répétait avec un remords qui ne cherchait plus maintenant à s'excuser, que sa petite Béatrix était la fille de Liane plus encore que la sienne ; elle était une de ses deux adorées petites jumelles qu'elle avait soignées et élevées si ardemment. N'avait-elle pas le droit maintenant de lui reprocher de n'avoir pas su la garder ? Ne penserait-elle pas qu'elle eût mieux veillé sur elle ? Et n'aurait-elle pas le droit de lui reprocher de n'avoir pas su prévoir et éviter l'horrible chose et de vouloir savoir comment elle était arrivée ?

— Oui, comment ? se répétait le malheureux père, comment ? Qu'est-ce qui avait pu l'attirer au bord du lac ou qui ?

Nicolle, agenouillée près de lui, et se soutenant à peine, aurait pu seule lui répondre, mais elle était bien résolue à ne pas trahir le fatal secret.

Elle était effrayante, presque aussi pâle que la morte. Ce terrible coup l'avait échevée, elle ne pouvait ni parler, ni penser, et ses yeux gardaient une expression de terreur parce qu'elle avait la clef du mystère et que ce mystère était effroyable ; ou bien Robert avait tué Béatrix ou bien, dans son désespoir de n'avoir pas réussi auprès de lui, Béatrix s'était elle-même jetée dans le lac ?... Les deux conclusions étaient égale-

ment horribles et torturaient son pauvre cerveau.

L'un des médecins l'ayant attentivement regardée vint à la duchesse.

— Cette enfant est gravement malade, lui dit-il, il n'est que temps de l'éloigner d'ici et de lui épargner toute émotion nouvelle. Il lui faut beaucoup de calme et de grands soins.

La duchesse, abîmée dans sa douleur, suivit le regard du médecin et eut froid au cœur :

— Dieu allait-il leur prendre encore celle-là ?

Le médecin comprit sa pensée.

— Non, dit-il, le danger n'est pas immédiat, mais le coup a été trop dur pour elle. Nous la sauverons, au prix de soins rapides et minutieux. Vous ne pouvez plus rien, hélas, pour la morte, ne vous occupez maintenant que de celle-ci.

Déjà la duchesse avait relevé Nicolle dans ses bras et l'entraînait avec affectueuses paroles.

Ronald ne s'était aperçu de rien.

Arley et lui ne bougeaient pas et il semblait que nulle puissance au monde ne pourrait les relever de leur garde douloureuse.

Les heures passaient pourtant sur tant de souffrances.

Le château avait pris sa parure de deuil. Tout ce que les serres contenaient de plus précieux et de plus rare avait été coupé et entassé dans la chambre où Béatrix dormait son dernier sommeil. Les domestiques s'associaient sincèrement à la douleur de

leurs maîtres, parlaient bas et marchaient à pas feutrés. Ils faisaient d'eux-mêmes ce qu'ils avaient toujours vu faire quand la mort était entrée à Eton-Court. Personne ne leur avait donné d'ordre, le duc ne quittant pas sa fille morte, la duchesse luttant avec la maladie pour sauver la vivante !

A la fin, pourtant Arley s'inquiéta de l'attitude de Ronald et, surmontant sa propre douleur par amour pour la disparue, s'occupa de son père. Il essaya de l'entraîner hors de cette chambre et de l'obliger à prendre un cordial.

Mais tout fut inutile.

Ronald regardait toujours ce visage glacé, cherchant à lui arracher son secret.

Une lettre inattendue devait pourtant secouer sa douloureuse torpeur.

Cette lettre venait de la ferme des Genêts, lui déclara son valet de chambre, et le fermier insistait pour que cette lettre lui fût remise d'urgence et seulement à lui seul, le plus discrètement possible.

Cette lettre, toujours d'après le fermier, avait été écrite par un homme que des enfants avaient trouvé mourant à quelques pas de la ferme et celui-ci avait recommandé qu'on la portât, en toute hâte, à M. le duc disant que c'était une question de vie ou de mort.

Avant que le valet eût fini son explication, Ronald savait qu'il s'agissait de Béatrix.

Il prit vivement la lettre et congédia le domestique.

A force d'insistance, la duchesse avait réussi à emmener Arley, Ronald était donc seul quand il ouvrit avec des doigts tremblants cette missive qui contenait, à n'en pas douter, le secret de la morte.

« Je vais mourir, écrivait Robert Fernys, avant que j'aie fini ma confession, la mort aura peut-être glacé ma main. Mais un saint prêtre est près de moi qui vient de m'entendre et achèvera ma tâche, si Dieu ne permet pas que je l'achève moi-même.

« Vous devez savoir que c'est moi qui ai tué votre fille ou plus exactement que je l'ai laissée mourir alors que j'aurais peut-être pu la sauver ; Je n'ai qu'une excuse. J'ai été fou depuis la minute où en se reculant parce que je l'effrayais, elle est tombée accidentellement dans le lac, et où je l'ai vue affolée d'angoisse, m'appeler à son aide en un geste désespéré.

Après cet aveu, Robert Fernys disait l'idylle des Tilleuls et comment ce qui avait été pour lui un amour sérieux et fidèle, n'avait été qu'un passe-temps pour celle qui n'était encore qu'une enfant dont l'ennui faisait une proie trop facile.

Il disait simplement les faits tels qu'ils s'étaient passés, sans chercher à se défendre, s'efforçant seulement de disculper aux yeux de son père celle qui avait payé son erreur de sa vie.

(A suivre)